

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »).

Des suppléments peuvent s'appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu'un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l'INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en stomatologie accrédité	105711	Non-BIM	32.84 €	20.84 €	12.00 €	30.00 €
		BIM		29.84 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en stomatologie	105696	Non-BIM	26.08 €	14.08 €	12.00 €	11.00 €
		BIM		23.08 €	3.00 €	
Consultation au cabinet d'un praticien de l'art dentaire, porteur du titre professionnel particulier de dentiste généraliste, d'un médecin spécialiste en stomatologie ou d'un médecin-dentiste, à partir du 19e anniversaire	301011	Non-BIM	31.00 €	25.00 €	6.00 €	
		BIM		31.00 €	0.00 €	
Examen radiographique panoramique des deux mâchoires, à partir du 19e anniversaire	307090	Non-BIM	48.00 €	37.50 €	10.50 €	
		BIM		44.00 €	4.00 €	
Extraction d'une dent, à partir du 50e anniversaire, par dent supplémentaire dans le même quadrant et au cours de la même séance	304872	Non-BIM	52.50 €	47.00 €	5.50 €	
		BIM		52.50 €	0.00 €	
Extraction d'une dent, à partir du 50e anniversaire	304975	Non-BIM	67.00 €	59.50 €	7.50 €	
		BIM		67.00 €	0.00 €	
Extraction de dent incluse	317236	Non-BIM	114.71 €	114.71 €	0.00 €	
		BIM		114.71 €	0.00 €	
Radiographie intrabuccale de dent ou de groupe de dents sur un même cliché, à partir du 19e anniversaire	307031	Non-BIM	15.50 €	12.00 €	3.50 €	
		BIM		15.50 €	0.00 €	
Incision intrabuccale d'abcès d'origine dentaire	317192	Non-BIM	15.29 €	15.29 €	0.00 €	
		BIM		15.29 €	0.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l'INAMI

Actes et matériels non couverts par votre mutuelle

Certains actes et matériels fournis dans ce service ne sont pas couverts par votre mutuelle. Ils peuvent parfois néanmoins être nécessaires à vos soins. Votre médecin vous en informera si c'est le cas. Voici, quelques exemples de matériels à votre charge.

Type d'acte/matériel	Prix
Extract simple dent 18-53 ans sans remboursement	55.82 €
Extract chir 1er dent 18-53 ans sans remboursement	139.66 €
RX machoire	48.00 €

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :

- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
- Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone